

Mairie de
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr
Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr
Tél : 02 35 20 74 43
Fax : 02 35 20 81 71

REVUE DE PRESSE

DU LUNDI 2 MAI AU
VENDREDI 6 MAI 2011

1/ DÉPÔT DE GERBES.....	P1
2/ RÉUNION D'INFORMATIONS - CENTRE BOURG.....	P2
3/ INTERCOMMUNALITÉ - PLANNING SERRÉ, AVENIR INCERTAIN.....	P4
4/ 3 ^E VALLEUSE DES ARTS.....	P5



Le Harre Presse

lundi 2 mai 2011.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

11 h 15 rassemblement devant la
mairie. 11 h 30 dépôt de gerbes.
11 h 45 vin d'honneur offert par la
municipalité.

Le Havre Presse

Vendredi 6 mai 2011.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Réunion d'informations

L'équipe municipale invite les habitants de la commune à découvrir le projet de réhabilitation et redynamisation du centre-bourg. Ils pourront également échanger avec les élus et les architectes partenaires de ce projet. **Vendredi** à 18 h 30 salle polyvalente.

**SAINT-JOUIN-
BRUNEVAL**

Réunion d'informations

L'équipe municipale invite les habitants de la commune à découvrir le projet de réhabilitation et redynamisation du centre-bourg. Ils pourront également échanger avec les élus et les architectes partenaires de ce projet. **Vendredi** à 18 h 30 salle polyvalente.

le Courrier Caennais

Vendredi 6 mai 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Réunion publique ce vendredi **Un nouveau centre-bourg**

Ce vendredi 6 mai, à 18 h 30, à la salle polyvalente, les habitants de la commune sont invités à découvrir le projet de réhabilitation et redynamisation du centre-bourg. Ils pourront également échanger avec les élus et les architectes partenaires de ce projet.

Cette réunion publique se déroulera en présence de M. Chemetov,

architecte.

Le bourg est constitué d'un habitat de caractère, construit en brique et silex. Cette opération de restructuration consiste à redonner de la vie au cœur de bourg, à revaloriser le patrimoine bâti par une réhabilitation et une réaffectation de la plupart des bâtiments et des activités.

Planning serré, avenir incertain

C'est dans un contexte particulier qu'avait lieu samedi le conseil de la communauté de communes de Criquefort-l'Esneval. L'ordre du jour était le budget mais les élus avaient la tête ailleurs. Au 16 mai, date à laquelle le préfet rendra sa copie sur l'avenir de l'intercommunalité.

Les comptes administratifs de l'année 2010 à peine adoptés par le conseil communautaire, le maire de Saint-Jouin-Bruneval, François Auber, a souhaité évoquer la réforme des collectivités territoriales. Une demande repoussée en fin de réunion par le président Charles Revet.

Ça coince sur le tourisme

Les comptes du budget prévisionnel ont été passés au crible par Jean-Pierre Rechet mais le malaise s'est fait sentir dans la Maison du Canton. Un sentiment poussé à son paroxysme quand Gérard Lesueur a demandé quelques précisions sur une subvention accordée par la communauté de commune à l'office de tourisme d'Étretat. Une aide financière de 23.000 euros. La réponse vint du maire d'Étretat, Franck Cottard. « En aidant financièrement l'office de tourisme d'Étretat, le canton souhaite valoriser l'attractivité touristique des communes environnantes ».

Des arguments qui ne satisfont pas le maire du Tilleul. « Je n'ai pas l'impression qu'il y ait énormément de retombées sur les villages. Il serait plus judicieux de répartir la subvention à l'ensemble des communes. Je fais tout pour développer le tourisme au Tilleul et je n'ai jamais obtenu d'aide financière de la part de la communauté de communes ». Pour Franck Cottard, financer l'office de tourisme d'Étretat permet d'impulser l'attractivité touristique du canton. « Étretat est un lieu exceptionnel en France et à travers le monde. Il y a une osmose à créer dans le canton, elle passe par notre office du tourisme ».

François Auber expliquait quant à lui, l'importance de son site web. « Il permet aux villages voisins de bénéficier d'un retour et aux touristes de se rediriger vers les autres communes du canton ». Un avis partagé par Patrick Bucourt, maire de Heuqueville. « Nos chambres d'hôtes fonctionnent très bien et tout cela grâce au relais de l'office du tourisme d'Étretat ». La discussion s'est clos par l'adoption des subventions. En votant contre, Claude Lesueur a montré son désaccord.

La note salée du tri des déchets

« Pendant que vous débattiez sur un problème de l'ordre de 23.000 euros. Je me suis adonné à une lecture analytique plus importante. Cette année, vous nous proposez de voter un budget ordures ménagères comprenant un déficit de près de 200.000 euros ». Les mots viennent de Bernard Housseye. Ils jettent un froid dans l'assemblée. « L'inflation de ce budget ne cesse de s'accroître, sans compter le déficit de la piscine qui représente aujourd'hui 450.000 euros », poursuit le maire de Turretot. Une objection approuvée par Charles Revet. « Il est certain que la situation dans laquelle nous nous trouvons n'est pas la meilleure. Nous avons fait le choix d'un système plus approprié mais qui aboutit sur un résultat négatif. Il nous faut réfléchir à une meilleure réponse face à cette problématique ».

Le cri d'alarme de Bernard Housseye a éveillé les élus sur l'urgence de la situation. « Il va falloir s'empresser de faire des choix sinon ça va coïncider financièrement », relève François Auber.



Quelle destination pour les 21 communes du canton ?

La Codah à quel prix ?

« Les compétences des ordures ménagères comme du tourisme font partie de notre futur. Un futur incertain qui s'approche à grand pas. Il nous faut à tout prix débattre de façon à connaître nos prochaines destinations », insiste Franck Cottard.

Si une grande majorité des communes de la com-com de Criquefort l'Esneval souhaitait rejoindre la Codah, les élus ne se sont jamais entretenus publiquement sur le sujet. « Le couperet va nous tomber dessus dans peu de temps. Nous allons acter la décision du préfet sans même nous être concertés.

Quelle représentativité pour nos communes dans une Codah élargie ? Et à combien ? Ces questions, nous nous les posons beaucoup trop tard... », regrette François Auber.

Face à l'urgence de la situation, de nombreux maires ont souhaité connaître les avantages et les inconvénients d'intégrer l'agglomération havraise. « Il nous avait été proposé de former un bureau d'études qui analysera la situation financière. J'ai sollicité le préfet à plusieurs reprises mais au moment où je vous parle je n'ai pas encore reçu de réponses, rétorque Charles Revet. Une fois que le préfet aura remis ses documents le 16 mai, nous aurons trois mois pour réfléchir. Il

sera alors possible de nous prononcer avec des éléments chiffrés pour chaque commune ».

Des conseils municipaux exceptionnels se sont organisés durant la semaine dans l'optique de faire connaître la future destination souhaitée des communes.

En fin de réunion, la formation d'un bureau d'études a été adoptée. Pour 6.300 euros, il a été confié au cabinet Calia qui s'est déjà penché sur les situations des intercommunalités fécompoises et godervilleaises. Reste à savoir quels seront les résultats, communiqués vers la fin mai début juin.

■ MARTIN DROUET

Le Courrier Cauchois

Vendredi 6 mai 2011

Le 22 mai prochain
3^e Valleuse des Arts

La mairie de Saint-Jouin-Bruneval organise le 22 mai prochain la troisième édition de la Valleuse des arts.

Le temps d'une journée, les habitants de la valleuse de Bruneval, site classé pour son patrimoine naturel et historique, ouvriront leurs

jardins pour accueillir des peintres, des sculpteurs, des photographes et les visiteurs.

Cette troisième édition de la Valleuse des Arts aura lieu de 10 heures à 18 heures.

Une restauration sur place est prévue.